



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 29/11/11

Reçu en Préfecture le : 02/12/11
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 28 novembre 2011
D-2011/654**

Aujourd'hui 28 novembre 2011, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Présent jusqu'à 16h12 (Monsieur Martin président à partir de 16h12)

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAIOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Laeticia JARTY, Monsieur Jacques RESPAUD, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,
Madame Walryck (présente jusqu'à 16h00)

Excusés :

Madame Véronique FAYET, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Laurence DESSERTINE, Madame Sylvie CAZES, Madame Paola PLANTIER, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Béatrice DESAIGUES

Avenant à la convention « Culture partagée » signée le 6 octobre 2011. Régularisation de situation.

Monsieur Dominique DUCASSOU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Lors du Conseil Municipal du 26 septembre 2011 la signature de la convention « Culture partagée » entre l'Etat et la Ville de Bordeaux a été autorisée par la délibération n°2011/508.

Cette convention, passée pour une durée de 3 ans, porte sur 4 axes majeurs : la mobilisation des grandes institutions bordelaises, le développement des opérations de 1% artistique et social, le soutien aux expérimentateurs et l'identification d'un quartier de Bordeaux comme terrain d'expérimentations artistiques et culturelles.

La convention présentée le 26 septembre dernier prévoyait la participation de l'Etat à hauteur de 150 000 euros dont :

- 20 000 euros directement versés à l'association Chahuts
- 130 000 euros versés directement à la Ville de Bordeaux selon la répartition suivante :
 - 100 000 pour le financement des actions de médiation Evento
 - 30 000 pour le financement d'action de médiation dans les bibliothèques de la ville

Cette convention a été signée le 6 octobre 2011 dans l'atrium du CAPC par le Monsieur le Maire de Bordeaux, Alain JUPPE, Monsieur le Ministre de la Culture et de la Communication, Frédéric MITTERRAND et Monsieur le Préfet de Région, Patrick STEFANINI.

Un avenant à cette convention a été signé par Monsieur DUCASSOU, Adjoint au Maire, le 19 octobre dernier (adressé à la Direction Régionale des Affaires Culturelles le 20 octobre 2011) afin de permettre le paiement de ces sommes.

Cet avenant ne modifie pas les montants alloués par l'Etat à la Ville qui cumulent à hauteur de 100 000 euros pour la manifestation Evento et de 30 000 euros pour le projet de médiation en bibliothèques.

Seuls les signataires de l'avenant changent. Il s'agit désormais de Monsieur le Maire de Bordeaux, représenté par son adjoint, Monsieur le Préfet de Région et Monsieur le Directeur Régional des Finances Publiques d'Aquitaine.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser la régularisation de cette convention.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 28 novembre 2011

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Dominique DUCASSOU